



L'IFOCOP est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.

**Vous recherchez un professionnel pour renforcer votre équipe ?
Vous avez un poste à pourvoir, mais souhaiteriez
évaluer la personne avant de vous engager ?**

Découvrez l'efficacité des IFOCOPIENS en entreprise



PROFIL > ASSISTANT(E) EN RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre d'une formation métier de niveau III reconnue par l'État et éligible au CPF **Code CPF 2206**

OBJECTIF DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants sont capables de gérer l'administration du personnel au quotidien en conformité avec la législation, d'établir les bulletins de salaires et de participer à la gestion et au développement des ressources humaines. Ils peuvent se spécialiser en gestion de la formation professionnelle pour mettre en œuvre la politique et les actions de formation en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

COMPÉTENCES APPORTÉES À L'ENTREPRISE

- Appliquer les règles juridiques, légales et réglementaires liées à la gestion du personnel
- Assurer la gestion administrative du personnel au quotidien
- Participer à l'élaboration de la paie
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique RH en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Participer aux actions de recrutement
- Mettre en œuvre le plan de formation
- Réaliser et analyser le bilan social et des tableaux de bord
- Communiquer de façon constructive

PROFILS DES CANDIDATS À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Assistant(e) en ressources humaines
- Assistant(e) de recrutement
- Chargé(e) de la formation professionnelle
- Adjoint(e) Directeur des Ressources Humaines
- Gestionnaire du personnel
- Responsable du personnel
- Gestionnaire emploi formation recrutement
- Assistant(e) / Responsable de formation

CERTIFICATION

Diplôme niveau III reconnu par l'État

- Titre certifié **Assistant(e) en ressources humaines**, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (J.O. du 07 août 2012 code 315 p).

La méthode exclusive IFOCOP

Un modèle de formation très opérationnel avec :

- 4 mois de cours intensifs dispensés par des professionnels
- **4 mois d'application pratique en entreprise**

Les atouts de l'entreprise

- Les formations métiers IFOCOP s'adressent à des professionnels qui souhaitent se reconvertir ou accroître leurs compétences. Elles requièrent un investissement personnel important. C'est pourquoi elles attirent naturellement des personnes motivées, sérieuses et avec un bon état d'esprit. **Un profil très apprécié par les entreprises.**
- La période pratique en entreprise permet d'intégrer une personne formée, **rapidement opérationnelle.**
- **Ces 4 mois peuvent être mis à profit pour juger des compétences du stagiaire, dans la perspective d'un recrutement.**
- **Aucune rémunération n'est à prévoir pour le stagiaire.** Les candidats ont un statut de stagiaire de la formation professionnelle continue, leur indemnisation étant assurée par Pôle Emploi, l'État ou la Région.
- **Les contraintes administratives sont allégées :** un simple protocole d'accord régit les rapports entre l'entreprise, le stagiaire et l'IFOCOP.

Coût du stagiaire pour l'entreprise

- Pour couvrir une partie du coût de gestion de l'action de formation, il est demandé aux entreprises une contribution financière.
- **Possibilité de valoriser la participation aux frais de formation d'un candidat RQTH sur la DOETH, dans la limite de 2 % de l'effectif.**

**Pour plus d'informations, contactez
le responsable de formation du stagiaire**